



Synthèse des entretiens bilatéraux du 30 avril 2009

Conclusions sur la faisabilité du transfert des bonnes pratiques

Région importatrice : Italie, Brescia

Bonne(s) pratique(s) envisagée(s) pour un transfert - Région(s) exportatrice(s) :
- GRISI - France, Midi-Pyrénées

A/ la région importatrice

La région de Brescia, qui compte une centaine de communes, conjugue activités agricoles et industrielles. Le patrimoine architectural est riche et assez peu mis en valeur. Plus de 400 bâtiments remarquables ont été géo référencés et classés par type (châteaux, demeures...). Une valorisation cartographique de ces bâtiments est faite par GPS.

La région souhaite toutefois aller plus loin c'est la raison pour laquelle l'opération GRISI, de plus grande envergure, intéresse les représentants de Brescia.

B/ la (les) bonne(s) pratique(s)

GRISI permet d'apporter de la valeur ajoutée au territoire par une géolocalisation de projets existant dans différents domaines comme la gouvernance et le développement économique. La question à laquelle ce projet vise à répondre est « comment attirer de nouveaux habitants et induire du développement économique sur base de ce dont le territoire dispose ».

La mise en place d'un géoportail permet aux zones rurales de communiquer à l'échelle mondiale. L'avantage de cette approche est qu'elle ne nécessite aucune traduction.

C/ Adéquation entre bonne(s) pratique(s) identifiée(s) et contexte local

Un travail de géoréférencement a déjà été effectué dans la zone de Brescia ce qui démontre l'intérêt des acteurs locaux, leur adhésion aux principes généraux d'un géoportail et la présence de compétences techniques.

Il y a un souhait clairement exprimé d'aller plus loin que le référencement 'architectural' pour référencer toutes les ressources du territoire et les promouvoir.

Les deux régions présentent des caractéristiques très différentes (la ruralité les deux régions concernées ne présente que peu de points communs). Ce qui les rapproche, c'est le souhait de travailler avec une même technologie et le fait de s'intéresser à l'identité territoriale et au marketing territorial.

Dans cette perspective, la bonne pratique GRISI est un bon exemple de ce qui peut être fait, d'autant plus que les acteurs français sont prêts à mettre à disposition des informations sur ce qui a été fait et sur les solutions (notamment techniques) utilisées.

Un transfert semble donc envisageable et faisable.

D/ Perspectives auxquelles le transfert de la (des) bonne(s) pratique(s) pourrait conduire

Un transfert de la bonne pratique permettrait aux italiens de référencer des ressources locales autres que les ressources patrimoniales avec l'optique de développer un marketing territorial. Il s'agit de différencier la région sur base de ses ressources avec une optique de qualité et en utilisant le géoréférencement comme outil de base tant pour la prise de décision que pour la communication.

E/ Le soutien que la région exportatrice (et/ou le porteur de projet) sera à même d'apporter

Les représentants de Midi-Pyrénées ont d'ores et déjà remis aux italiens une série de documents expliquant la mise en place et les développements en cours ou à venir du projet GRISI. Ils sont prêts à mettre à disposition leurs connaissances techniques et/ou de contenu, en fonction des besoins. Ils attendent des demandes spécifiques des italiens.

F/ Conclusion : feuille de route du transfert

- Les italiens pourront découvrir et analyser les documents qui leur ont d'ores et déjà été remis
- En fonction de ces éléments, il est nécessaire de mener une réflexion au niveau régional sur un projet de géoportail : quels seraient les objectifs d'un tel projet, quelles en seraient les priorités, quels résultats souhaiterait-on, quels acteurs serait-il pertinent d'impliquer, quels financements sont envisageables ?
- Le premier prolongement du projet de géoréférencement architectural italien pourrait concerner l'agriculture, domaine qui a fait l'objet d'une approche spécifique en Midi-Pyrénées. Ceci semblerait compatible avec les caractéristiques régionales.
- Une visite des italiens sur le territoire de Midi-Pyrénées (avec techniciens, élus et spécialistes du géoréférencement) permettrait de mieux comprendre comment les choses ont été conduites, ce qu'elles ont apporté et quelles sont les perspectives à court et moyen terme. Cette rencontre pourrait être envisagée avant la fin de l'année 2009.
- Les représentants de Midi Pyrénées souhaitent faire grandir leur bonne pratique. Dans cette optique, ils montent plusieurs projets de coopération avec des territoires notamment espagnols et italiens (de la région des Abruzzes). La région de Brescia pourrait éventuellement devenir partenaire d'un des projets de ce type dans le futur.
- recommandations :
 - o L'avancement des projets de géoréférencement sur les deux territoires est très différent. Les italiens devront veiller à bien définir leurs objectifs régionaux, leurs attentes et les résultats qu'ils souhaitent afin de pouvoir développer leur propre projet sans se laisser entrainer dans le projet de Midi-Pyrénées qui pourrait, par certains aspects, ne pas totalement correspondre à la région de Brescia.
 - o Si la région de Brescia souhaite développer un géoportail couvrant de nombreux thèmes (architecture, patrimoine, artisanat, économie, gouvernance, agriculture...), il serait pertinent de procéder par étapes complémentaires mais indépendantes. Ainsi, dans le cadre d'un projet d'ensemble bien défini, la première étape pourrait concerner le secteur agricole. D'autres secteurs pourraient être envisagés par la suite afin de créer un outil et de le faire vivre rapidement puis ensuite de l'étoffer.

G/ Autres remarques suite aux entretiens

Le géoréférencement est une technique intéressante et d'avenir. Elle reste toutefois coûteuse, surtout pour des territoires ruraux, quelle que soit leur échelle. Une des premières questions à se poser est donc celle de comment le très cher référencement initial va être payé. Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Se grouper à plusieurs collectivités et/ou plusieurs acteurs
- Partager les compétences

Dans tous les cas, le point de départ est certainement celui de convaincre les élus de l'intérêt d'un géoportail. Les italiens auront peut être à effectuer cette première étape afin d'arrêter l'envergure du projet qu'ils pourront envisager.